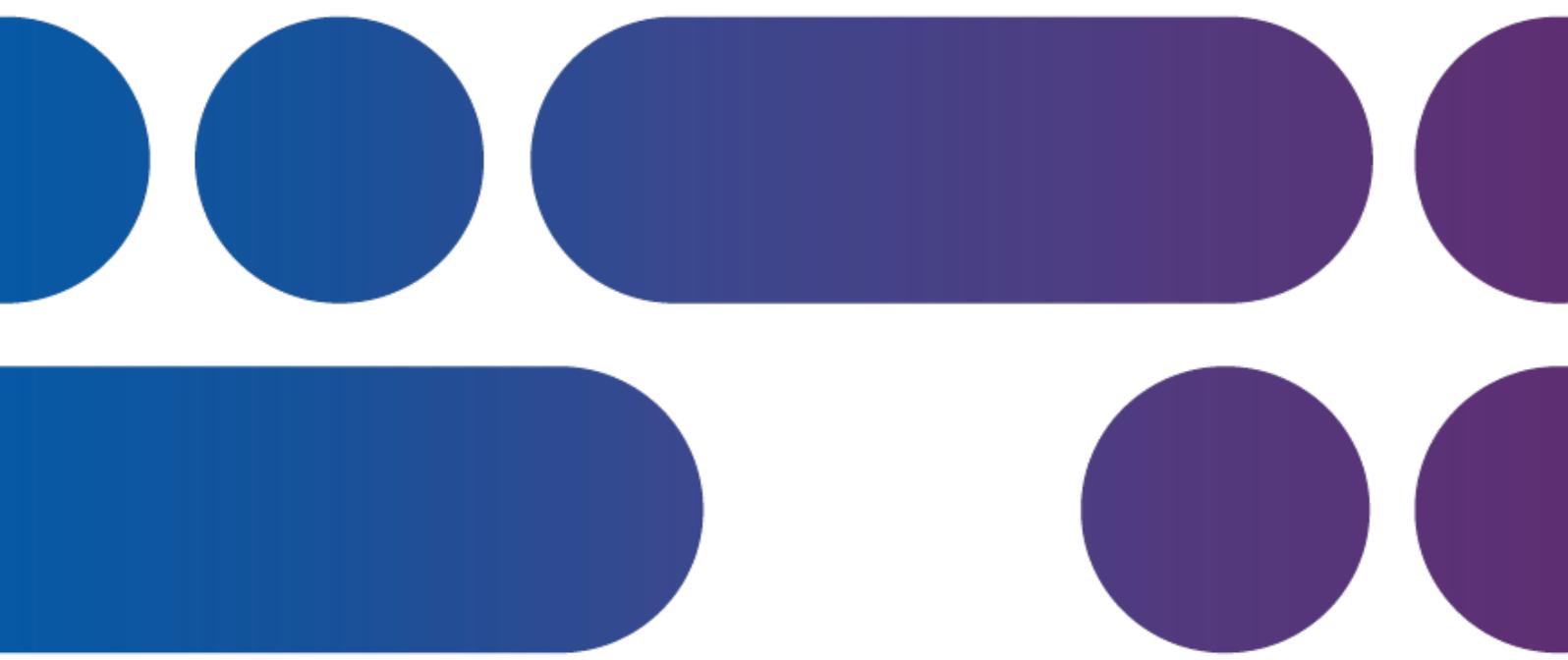




VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

---



# SOMMAIRE

Territoire & fonctionnement .....	4
Culture .....	6
Déchets .....	8
Cycle de l'eau .....	11
Déplacements .....	14
Aménagement du territoire .....	16
Développement économique .....	18
Ingénierie de la donnée, Pôle d'ingénierie territoriale .....	20
Ecologie urbaine .....	22
Plan Climat Air Energie Territorial .....	23
Mobilités innovantes .....	24
Communication .....	25
Ressources financières .....	26
Ressources humaines .....	27



© Manon Robert



## LE MOT DU PRÉSIDENT

**Un nouveau rapport d'activités placé sous le signe de la pandémie. Une nouvelle année durant laquelle les agents de Versailles Grand Parc ont dû s'adapter aux évolutions permanentes des consignes sanitaires.**

C'est aux professeurs de l'enseignement artistique qu'est revenu « l'exigence » d'adaptabilité. Et je ne peux que les en féliciter et saluer leur conscience professionnelle. Si au début de l'année les cours étaient en distanciel, ils ont pu enfin reprendre pour le plaisir de tous en présentiel juste avant l'été.

Malheureusement, le festival Electrochic n'a pu se tenir qu'en format numérique mais n'a pas eu à rougir de l'audience. En revanche, c'est avec plaisir que le festival de B.D. Buc et le mois Molière, sous un format adapté, ont pu se tenir.

Mais les grands projets n'ont pas pour autant été mis en pause. Et c'est à la direction des déchets qu'est revenu le principal défi à relever avec le déploiement de la tarification éco-responsable. Huit communes sont concernées par cet important projet qui fait de Versailles Grand Parc la première communauté d'agglomération à caractère urbain à mettre en place cette nouvelle façon économique de collecter les déchets. La phase opérationnelle se déroulera début 2022 avec les comptages. Si les habitants concernés recevront un « relevé à blanc », la facturation au réel de la tarification éco-responsable interviendra en 2023.

Quant aux élus de Versailles Grand Parc, vice-présidents, conseillers communautaires ils ont eu également à appréhender ce nouveau mode de fonctionnement en distanciel. Ils ont toujours été présents aux côtés des agents et je les en remercie.

**François de Mazières,  
Président**

# FONCTIONNEMENT & TERRITOIRE

Depuis 2008, François de Mazières, maire de Versailles, préside la communauté d'agglomération.

Le Président de Versailles Grand Parc est élu par le Conseil communautaire et est également le Président du bureau des maires.

Ce dernier prépare les décisions majeures de l'intercommunalité : il définit les lignes directrices de travail des commissions communautaires et valide les projets qui en émanent. Il est composé des maires des communes.

Le conseil communautaire rassemble 76 délégués communautaires. Il vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc (budget, compte administratif, délégation d'un service public, etc.). Chaque commune est représentée proportionnellement à son nombre d'habitants, avec au minimum un délégué par commune.

Plusieurs commissions, au sein desquelles chaque commune est représentée, ont été constituées pour élaborer les projets :

- Finances, Affaires générales, Mutualisation, Personnel
- Développement économique et Ville intelligente
- Transports et Mobilités
- Aménagement durable, Habitat et patrimoine naturel, Tourisme et JO
- Culture
- Eau, Déchets et Enjeux environnementaux

Versailles Grand Parc exerce de plein droit en lieu et place des communes les compétences suivantes :

- Développement économique (dont promotion du tourisme)
- Aménagement de l'espace communautaire (cadre de vie et déplacements)
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Eau potable
- Assainissement et gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)
- Aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (construction, aménagement, entretien et gestion)
- Fourrière animale
- Gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire

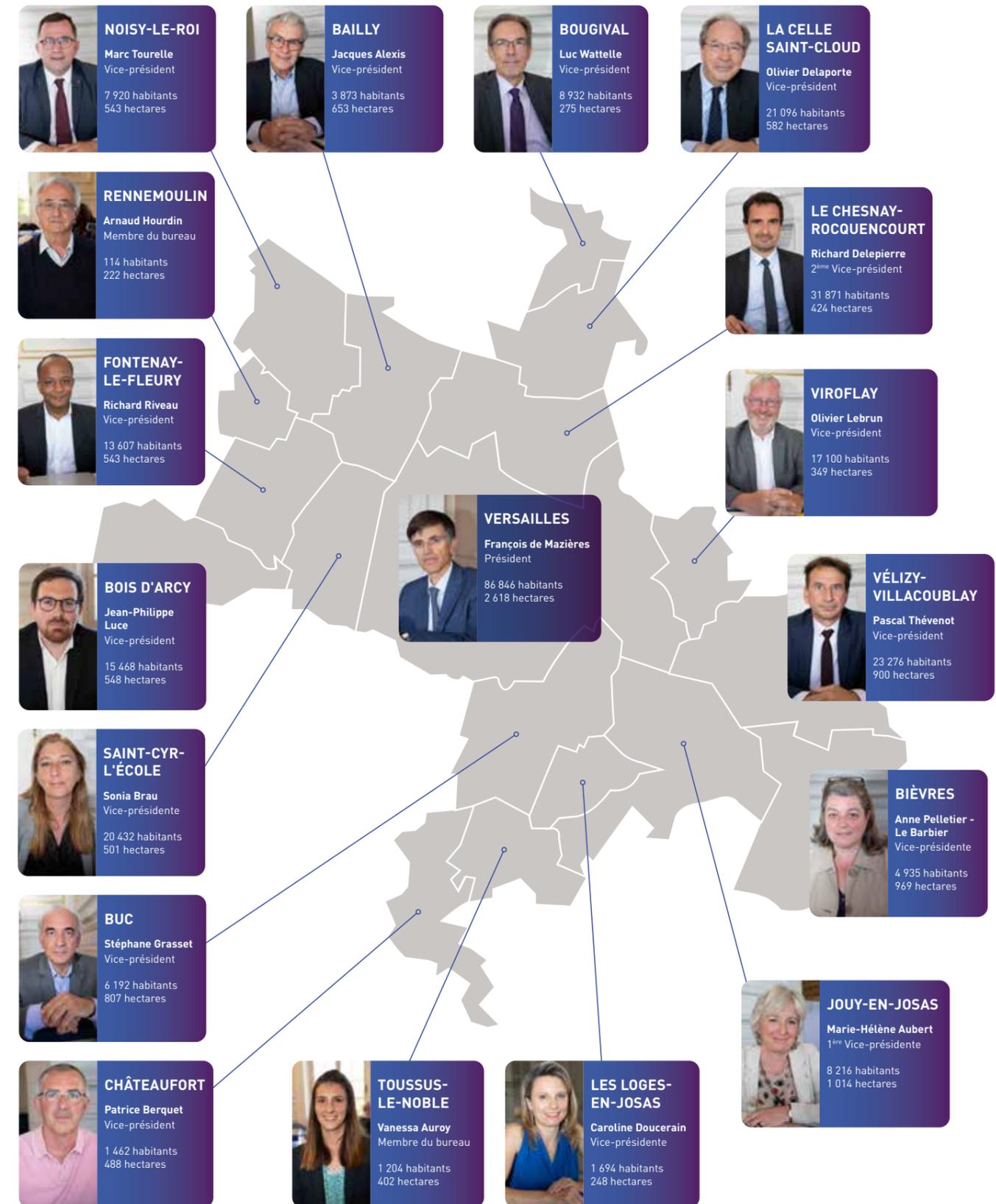


## CHIFFRES CLÉS EN 2021

- 16 bureaux
- 5 conseils communautaires
- 86 délibérations
- 109 décisions du bureau
- 48 décisions du Président

## LE TERRITOIRE

Versailles Grand Parc regroupe 18 communes, 270 000 habitants et s'étend sur une superficie de 12 400 hectares au 1<sup>er</sup> janvier 2021.



# CULTURE

L'enseignement artistique, les festivals et les évènements ont connu, en 2021, une reprise progressive pour le plus grand bonheur du public, des élèves, des professeurs et des organisateurs. L'envie de se retrouver, d'apprendre, de se produire a porté l'ensemble de l'Agglo qui s'est attachée à maintenir, dans le respect des conditions sanitaires, les rendez-vous attendus.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

### • Le festival B.D. Buc

La 28<sup>ème</sup> édition du festival de B.D. BUC s'est déroulée les 9 et 10 octobre 2021 au Château de Buc. Elle a accueilli une cinquantaine d'auteurs adultes et jeunesse venant d'Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Maroc, Serbie, Slovénie et de Suisse autour de rencontres, dédicaces, expositions et animations.

En marge du festival, d'autres rencontres et séances de dédicaces ont été organisées dans plusieurs communes de l'Agglo. Ainsi, Xavier Giacometti, auteur de *Yakari*, était présent le 6 octobre à bibliothèque de Viroflay. Le même jour, Fabrice Parme créateur d'*Astrid Bromure* a rencontré un jeune public ravi à celle du Chesnay-Rocquencourt, puis le 8 octobre à La Celle Saint-Cloud.

Laura Zuccheri, conceptrice de *Thellus*, a dédié ses albums le 8 octobre à la bibliothèque de Fontenay-le-Fleury. Tommaso Bennato pour *La Couronne de Verre*, a quant à lui clôturé la session le 12 octobre à la médiathèque de Vélizy-Villacoublay.

L'Agenda scolaire a également pu être réalisé sous la houlette d'Erroc et Stedo (auteurs de la BD « Les Profs ») qui ont accompagné plus d'une centaine de jeunes élèves pour la 9<sup>ème</sup> édition de 2021/2022.

### • Le festival La Route des Contes

Véritable voyage à travers le monde, La Route des Contes propose de découvrir un pays au travers d'animations variées : lectures, expositions et spectacles.

En novembre 2021, la 16<sup>ème</sup> édition, a mis en lumière la Syrie, sa diversité culturelle et son histoire avec l'intervention de Praline Gay-Para, conteuse, à la médiathèque de Vélizy-Villacoublay et à la bibliothèque du Chesnay-Rocquencourt. Praline Gay-Para a également produit un spectacle original et interactif, « Les Contes des 9 Continents » en décembre à La Celle Saint-Cloud.

### • Le Mois Molière

Chaque année en juin, Versailles se transforme en scène ouverte de théâtre pour le Mois Molière. Parmi la dizaine de compagnies accueillies en résidence, une création est choisie chaque année et diffusée dans les communes de Versailles Grand Parc. *L'École des Femmes* de Molière, création de la compagnie Viva, a été proposée en juin 2021 à Versailles puis en février 2022 à Bailly et à Bougival à l'occasion des célébrations du 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Molière.

### Le festival ElectroChic #5

Le festival de musique électro de l'ouest parisien a eu lieu du 11 au 13 mars 2021 dans un format 100% numérique afin de respecter les conditions sanitaires. Cette édition #5 qui traduit la volonté des protagonistes de maintenir malgré tout un rendez-vous phare a permis la diffusion en ligne des prestations de Herr Krank, Mokado, Medium Douce et Laake !

En clôture, lors du tremplin qui met en lumière de jeunes talents, les internautes et le jury professionnel se sont prononcés, via les réseaux sociaux, en faveur de Cash Poney Club, grand gagnant, et I am Sparrow, prix du public. Ils seront tous deux à l'affiche d'ElectroChic #6 en 2022.

**FESTIVAL — 5  
ELECTROCHIC**  
**11+12+13  
MARS 2021**  
**- EN LIGNE -**

### • La saison culturelle et artistique

Au rythme des évolutions des consignes sanitaires, l'enseignement artistique a été dispensé à distance pour reprendre ensuite complètement en présentiel. Tous, professeurs et élèves ont fait preuve d'adaptation et d'inventivité pour pouvoir continuer à apprendre, à jouer et à se produire. Sous l'impulsion de Xavier-Romarc Saumon, le nouveau directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc nommé en février 2021, l'activité a donc pu se rétablir et le projet d'établissement se poursuivre. Celui-ci donne une part de plus en plus importante aux outils numériques dédiés à la valorisation de la saison artistique et des enseignements.

Cette saison 2021/2022 a été présentée devant un large public début octobre 2021 à l'auditorium Claude Debussy de Versailles ; une première destinée à mettre en valeur le programme marqué par quelques temps forts :

- En novembre à l'auditorium Claude Debussy, **Les divertissements royaux** « *les plaisirs de Versailles* » et « *les arts florissants* » de M.A. Charpentier, deux opéras de chambre qui évoquent la vie artistique à la cour de Louis XIV
- Egalement en novembre à l'Hôtel de la Chancellerie, **Double Jeu**, un espace game musical
- En décembre à l'auditorium Claude Debussy, **L'enfant au grelot**, un ciné-concert avec improvisations
- Tout au long de la saison, une vingtaine de master-classes se sont tenues au Conservatoire. Ces temps très marquants réunissent élèves, étudiants, professeurs et publics autour de personnalités artistiques rares. Bénéficiant de leurs conseils et témoignages, ils en ressortent toujours très enrichis.

En janvier 2022 le site de la Chancellerie à Versailles accueillera l'exposition « *Autour d'une partition, la musique de chambre dans les salons de la belle époque* » assortie de 5 concerts.

En mai 2022 à Bois d'Arcy, l'orchestre symphonique de Versailles Grand Parc, formation qui réunit des élèves du Conservatoire et des écoles associatives, devrait à nouveau monter sur scène après deux années d'arrêt. Au programme : « *Tribute to John Williams* », un florilège de musiques de films qui sera dirigé par Xavier-Romarc Saumon.

Versailles Grand Parc a par ailleurs garanti son soutien financier aux écoles de musique associatives, particulièrement touchées par la crise.

### • L'Orchestre symphonique franco-allemand, 2<sup>ème</sup> édition

Forts d'une première collaboration initiée en 2018 à l'occasion de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale, le Landesmusikrat Berlin et Versailles Grand Parc se sont de nouveau réunis en octobre 2021 pour créer un orchestre symphonique composé de 82 jeunes musiciens. Quatre jeunes solistes



### TEDx Versailles Grand Parc : version en ligne

Le programme TEDx permet de faire partager localement des idées et des réseaux, au fil de talks et de présentations vidéo. Enregistrée à l'auditorium du CRR, l'édition 2021, portant sur le thème « Faire, notre monde à portée de main » a été diffusée en direct le 11 avril 2021 sur les réseaux, puis mise en ligne. Elle a rassemblé designers, musiciens, ingénieurs, sportifs dont notamment le jeune Théo Curin champion des Jeux Paralympiques de Rio en 2016.

Le format TEDx a pour vocation de mettre en avant des idées suggérées par des porteurs locaux afin d'être partagées et développées au niveau national et international.

ainsi que le collectif de plasticiens lumières Kopffarben ont également été associés au projet.

Après un stage intensif d'une semaine, la tournée de concerts s'est déroulée en 4 étapes en France et Allemagne : le 21 octobre à Paris, le 22 au nouveau Palais des congrès de Versailles, le 25 au Konzerthaus de Berlin et le 27 à Potsdam, ville jumelée avec Versailles. Des œuvres classiques de Charles Gounod, Ludwig van Beethoven et contemporaines de Grazyna Bacewicz, Lili Boulanger et Jean-Baptiste Robin étaient inscrites au répertoire.

### • Bibliothèque numérique

Depuis mai 2020, Versailles Grand Parc et les bibliothèques des communes proposent une médiathèque numérique aux nombreuses ressources en ligne. Le nombre d'utilisateurs se développe continuellement, notamment grâce aux nouvelles offres de presse illimitée et de formations ainsi qu'une bibliothèque de films et livres enrichie régulièrement. La plateforme est accessible à tous les habitants de Versailles Grand Parc via le lien [versaillesgrandparc.mediatheques.fr](https://www.versaillesgrandparc.mediatheques.fr).

### • Tourisme et patrimoine

A la suite des réflexions amorcées en 2021, la création d'un Office de tourisme intercommunal est prévue pour mai 2022. Il regroupe notamment les offices de Bougival, Jouy-en-Josas et Versailles et répond au souhait des élus de promouvoir des actions en faveur de la découverte de lieux remarquables du territoire. Cette volonté s'inscrit tout particulièrement dans la perspective des Jeux Olympiques Paris 2024.

# DÉCHETS

L'année 2021 a été marquée par le déploiement du projet de tarification éco-responsable et par d'importantes évolutions tant au niveau de la collecte que du tri des déchets. Celles-ci ont été soutenues par des campagnes de communication qui témoignent de la volonté de Versailles Grand Parc d'agir pour la préservation de l'environnement en accompagnant les habitants dans leurs gestes éco-citoyens.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

### COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

#### • Le marché de collecte renouvelé

Le nouveau marché de collecte des déchets ménagers attribué en août 2020 à deux prestataires Nicollin (pour Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay, Vélizy-Villacoublay et Versailles) et la Coved (pour toutes les autres communes) a été mis en œuvre en avril 2021. Ce découpage géographique a été réalisé en fonction des lieux de traitement des déchets.

De plus, de nombreuses évolutions ont été apportées notamment sur les jours, la fréquence et les circuits de collecte ainsi que sur le verdissement de la flotte. Toutes les bennes sont désormais neuves et la quasi-totalité est motorisée au Gaz Naturel pour Véhicules.

Avec ces nouvelles dispositions, l'Agglo poursuit son engagement en faveur de la protection de l'environnement en réduisant les nuisances tout en assurant un service à coûts maîtrisés.

Par ailleurs, fin 2021 Versailles Grand Parc a décidé de quitter le syndicat de traitement des ordures ménagères SYCTOM pour des raisons de coût et d'optimisation des circuits de collecte. La majorité des déchets produits sur les communes de Versailles, de Vélizy-Villacoublay et du Chesnay-Rocquencourt sont désormais traités par le SIDOMPE.

L'Agglo a en outre prolongé jusqu'en mai 2021 son soutien aux restaurateurs pénalisés par la crise sanitaire en réduisant leur redevance pour la prestation de collecte.

### Tonnages 2021 et comparatif 2020/21

	2020	2021	COMPARATIF 20/21	
ORDURES MÉNAGÈRES	56 557 T	56 589 T	32 T	0,1 %
EMBALLAGES ET PAPIERS	12 900 T	13 504 T	603 T	4,7 %
VERRE	7 133 T	7 099 T	-34 T	-0,5 %
DÉCHETS VÉGÉTAUX	7 833 T	8 700 T	868 T	11,1 %
ENCOMBRANTS	7 184 T	7 026 T	-158 T	-2,2 %
DÉCHÈTERIES	17 296 T	21 471 T	4 173 T	24,1 %
CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX	5 030 T	5 255 T	225 T	4,5 %
AUTRES	837 T	879 T	133 T	17,9 %
OMA *	76 590 T	77 191 T	601 T	0,8 %
TOTAL	114 470 T	120 522 T	5 842 T	5,1 %
OMA * EN KG PAR HABITANT	287,44 T	289,07 T	1,63 T	0,6 %

# La famille du tri s'agrandit!

Tous les emballages et papiers se trient!



#### • Mise en place de la tarification éco-responsable

Avec la tarification éco-responsable l'Agglo souhaite agir pour la préservation de l'environnement en limitant la quantité de déchets générés par chaque habitant. En effet, près d'une demie-tonne (425 kg) de déchets sont produits par an et par personne sur le territoire, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans. Avec une nouvelle approche, de nouvelles habitudes de tri, le compostage ou le réemploi, Versailles Grand Parc espère à minima augmenter le tri de 30% et réduire la production d'ordures ménagères de 20%.

Dès janvier 2021, des enquêtes auprès des usagers et des campagnes d'information et de sensibilisation ont été menées afin d'établir un diagnostic sur les bacs de collecte de 7 communes des 8 villes pilotes : Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi et Renne-moulin. Plus de 12 000 bacs équipés de puces ont été livrés en 2021, avec un peu de retard sur le calendrier prévu en raison de problèmes d'approvisionnement dus à la crise sanitaire. Les tests à blanc se dérouleront début 2022, suivra l'envoi d'une facturation à blanc, avant la comptabilisation réelle des levées à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022.

Le calendrier de déploiement de la tarification écoresponsable sur la commune de Saint-Cyr-l'École est légèrement décalé. Après des réunions de présentation, la campagne d'adaptation des bacs a débuté en novembre 2021 par les bailleurs sociaux et les professionnels avant de s'étendre au reste de la commune en janvier 2022. Après les dotations en bacs, le dispositif est entré en phase de tests et ce jusqu'à la fin de l'année 2022.

#### • Les consignes de tri

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, de nouvelles consignes de tri ont été étendues à l'ensemble des communes du territoire, 5 seulement étaient concernées auparavant. Ces modifications importantes ont fait l'objet, en fin d'année 2021, d'une campagne de communication globale. Désormais, les consignes de tri sont similaires sur l'ensemble du territoire et ceci, en amont des obligations

réglementaires. Ces évolutions devraient faciliter le geste de tri et augmenter fortement les tonnages et donc la valorisation de ces déchets.

#### • Des campagnes de communication pour accompagner les nouvelles dispositions de collectes et de tri

Compte tenu des nombreuses évolutions en matière de gestion des déchets, Versailles Grand Parc a déployé en 2021 d'importantes actions de communication afin d'accompagner les habitants dans leurs nouvelles habitudes et faire évoluer les comportements.

L'Agglo a mené, en mars 2021, une grande campagne d'information relative aux changements des jours et circuits de collecte liés à l'attribution du nouveau marché. Affiches, flyers, communiqués de presse et publi-rédactionnels ont été adaptés spécifiquement à chaque commune. Les informations ont été également publiées sur le site internet de l'Agglo et déclinées sur ceux des communes, sur les camions de collecte ainsi que dans le guide du tri.

Parallèlement, l'extension des consignes de tri à toutes les communes du territoire a fait l'objet d'actions de communication personnalisées dans les 13 communes concernées. De plus, pour faciliter le quotidien des habitants une application « T.R.I. VGP » a été développée et mise en ligne sur le site web. Accessible depuis tablettes et smartphones, elle recense toutes les informations utiles au tri des déchets, en fonction de l'adresse : planning de collecte, situation et disponibilité des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchèteries, consignes de tri et bien plus encore. L'appli propose également des notifications de rappel de sortie des bacs et informe des changements de dernière minute.

En complément des actions d'information sur la tarification éco-responsable réalisées par les agents sur le terrain, des réunions publiques en visioconférence, précédées de l'envoi de courriers individuels, ont été organisées en 2021. Des publi-rédactionnels ont également été adressés aux communes, rappelant l'objectif de la tarification éco-responsable, les gestes à adopter et le calendrier des opérations.

# DÉCHETS

## RÉDUCTION DES DÉCHETS

### • La sensibilisation des jeunes scolaires

Les opérations de sensibilisation aux gestes éco-citoyens dans les écoles ont été maintenues malgré l'impact de la crise sanitaire. Ainsi, 110 ateliers ont pu être organisés dans le cadre du temps scolaire et 6 en périscolaire.

De même, l'agenda scolaire 2021/2022 a pu être réalisé avec le concours d'Erroc et Stedo les créateurs de la BD « Boulard ». Près de 10 000 agendas ont été distribués aux élèves pour leur rentrée en septembre.

La dixième édition de l'agenda a également été lancée en septembre. Cinq classes de Buc, Saint-Cyr-l'École, La Celle Saint-Cloud et Versailles ont participé à la création des illustrations de leur agenda 2022-2023 sous la houlette de Miss Prickly et son personnage Animal Jack.

### • Le compostage et le lombricompostage

La distribution de composteurs et lombricomposteurs en « drive » s'est poursuivie en 2021. Des formations en ligne ont complété le dispositif pour les nouveaux usagers.

Ainsi en 2021, 501 composteurs et 177 lombricomposteurs individuels ont été distribués aux habitants du territoire. Par ailleurs, 27 nouvelles résidences (environ 390 foyers volontaires) et 1 établissement scolaire se sont lancés dans le compostage.

### • La distribution de poules

En 2021, la distribution de poules a également été organisée sous un format « click&collect ». Une première pour Versailles Grand Parc qui a pu par ce système donner 216 volatiles aux habitants du territoire. L'Agglo a également intégré dans son cheptel des poules dites de « réforme » qui peuvent à l'instar des autres digérer près de 150 kg de déchets organiques par an et contribuer ainsi à la réduction des déchets produits.



### • La valorisation des bio-déchets

Les réflexions sur la valorisation des bio-déchets menées en parallèle de la mise en place de la tarification éco-responsable se sont poursuivies en 2021. Aujourd'hui les déchets ménagers du territoire sont constitués à 35% de déchets recyclables et à 30% de bio-déchets. Versailles Grand Parc organise actuellement pour quelques professionnels du territoire une collecte et un traitement par méthanisation de leurs biodéchets. L'agglo réfléchit également à développer d'autres solutions que le compostage et la méthanisation dans la perspective de proposer à tous, une solution de tri à la source de ces déchets en 2023.

## LES DÉCHÈTERIES

Appréciables des usagers, les déchèteries offrent un service complémentaire à la collecte en porte-à-porte. Ces infrastructures acceptent divers déchets spécifiques et/ou volumineux tels que les déchets dangereux, les déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats... Elles permettent une meilleure valorisation des déchets par le tri effectué sur site et offre depuis 2020 une filière réemploi afin d'offrir une seconde vie aux objets.

La fréquentation de la déchèterie de Bois d'Arcy a légèrement diminué en comparaison à 2019\* 44 476 habitant contre 42 433 en 2021. Ceci s'explique par l'ouverture de la déchèterie de Buc en 2020 dont les visites ont progressé avec 13 835 en 2021 contre 7 696 visites en 2020. Quant à l'installation du Chesnay-Rocquencourt, les visites ne cessent d'augmenter depuis que son accès a été élargi aux habitants de Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles avec 7 330 en 2019\* et 11 581 en 2021.

\*les données de 2020 ne sont pas représentatives en raison de la crise sanitaire.

# CYCLE DE L'EAU

Après une année de prise de compétence de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales urbaines, Versailles Grand Parc a étudié en 2021 avec ses partenaires la possibilité de mettre en place des modes de gestion plus rationalisés. Par ailleurs, dans le cadre de GEMAPI\*, un important travail collaboratif rassemblant 5 EPCI\*\* a été mené sur le bassin versant de la Mauldre.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

### • Assainissement et gestion des eaux pluviales

Compte tenu de la prise de compétence récente, de l'échéance de fin de contrat d'une DSP (délégation de service public) et de la gestion différenciée par commune, Versailles Grand Parc a lancé, en 2021, une étude de mode de gestion avec l'appui d'un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage). Celle-ci a conduit à la mise en place d'une DSP unique de 3 ans pour les communes de Bièvres, Bois-d'Arcy, Jouy-en-Josas et La Celle-Saint-Cloud et au renouvellement du marché d'entretien des réseaux d'assainissement de Bougival, Buc, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay et Viroflay pour 4 ans à compter de 2021.

Versailles Grand Parc a également poursuivi en 2021 des études concernant les 3 schémas directeurs d'assainissement pour Bièvres, Vélizy-Villacoublay et pour Bois-d'Arcy (en association avec le syndicat Hydreaulys pour cette dernière commune).

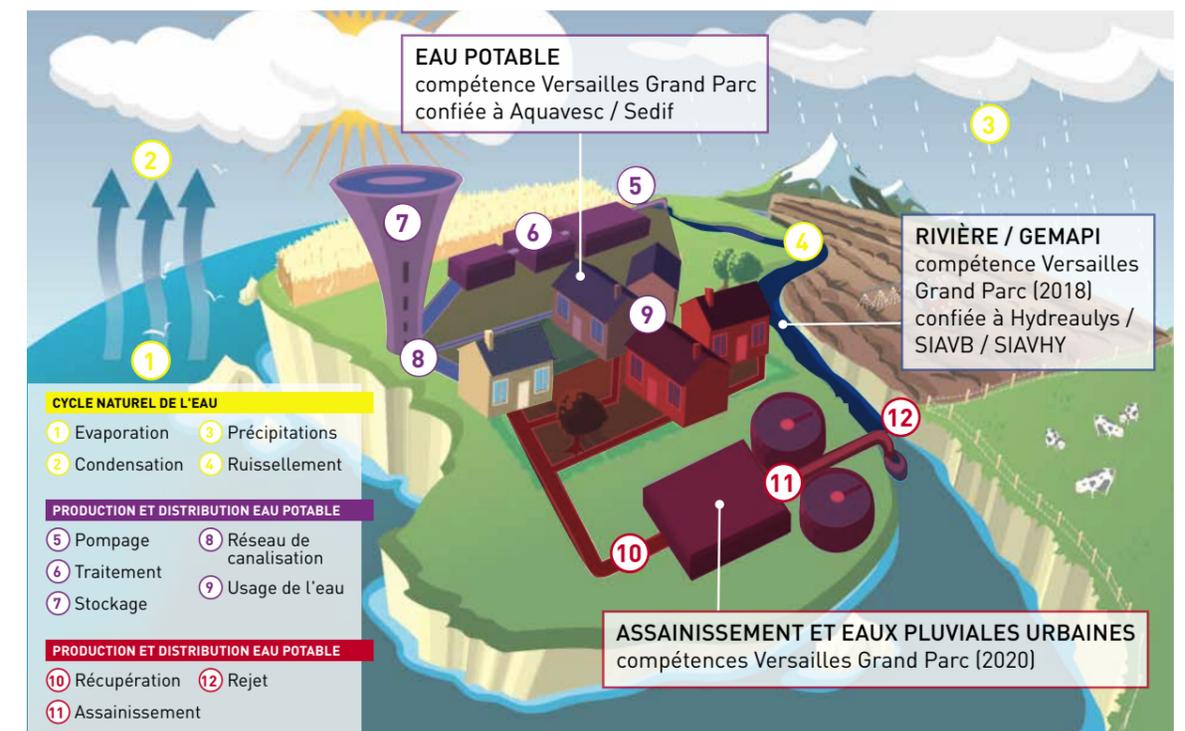
Parallèlement, un bureau d'étude a été désigné en décembre 2021 pour réaliser une étude sur le schéma directeur à l'échelle communautaire. Celui-ci intégrera les schémas existants et en cours. Il a pour objectif

d'établir le diagnostic de fonctionnement des réseaux et un programme de travaux pluriannuel d'une dizaine d'années. L'étude en 4 phases prévoit également des zonages d'assainissement et des zonages d'eau pluviales en vue de définir les mesures à adopter.

Les 2 premières phases prévues en 2022 concernent le recueil des données, les études des systèmes d'assainissement, les campagnes de mesures en nappe basse et les investigations complémentaires. Les phases 3 et 4 se dérouleront respectivement en 2023 et 2024.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation ou de remplacement des réseaux ont concerné en 2021, 1 675 mètres linéaires sur l'ensemble des communes de l'Agglo.

Enfin, Versailles Grand Parc a repris en janvier 2022 la gestion en directe des réseaux de transport sur les communes de Bougival et de La Celle Saint-Cloud précédemment assurée par le SIABS (syndicat d'assainissement de la boucle de la Seine). Ainsi 10,3 km de réseaux d'eaux usées, 0,148 km de réseaux d'eaux unitaires et 8,824 km de réseaux d'eaux pluviales ont été ajoutés au patrimoine géré par la communauté d'agglomération.



# CYCLE DE L'EAU

## • Le règlement d'assainissement

Le règlement communautaire d'assainissement collectif, défini en 2020 à la suite de la reprise de compétence, a été adopté en 2021. Il fixe les conditions de rejets des eaux usées et de raccordement au réseau d'assainissement sur le territoire pour les usagers, particuliers, artisans ou industriels. Le texte, disponible sur le site [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr) précise notamment :

- Les définitions de raccordement des eaux usées et pluviales,
- La définition et le contrôle de la conformité des branchements des immeubles à l'assainissement,
- Les rejets autorisés ou interdits au réseau public, les conditions d'acceptation (rétention locale des graisses par exemple) à mettre en place dans certains cas,
- Les principales prescriptions techniques pour les créations de réseaux privés et branchements au collecteur public,
- Les contributions financières en cas de non-conformité persistante.

La gestion des eaux pluviales, à la parcelle, est également un volet important de ce règlement. Des techniques alternatives y sont proposées pour privilégier l'interception des pluies courantes, la rétention des pluies décennales à cinquantenales (suivant les territoires), en recourant au maximum à l'infiltration des eaux pluviales et en limitant l'imperméabilisation des sols.

De même, le règlement d'assainissement non-collectif défini en 2020 a également été l'objet de mises à jour en 2021. Il concerne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques des habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et précise notamment les rejets autorisés ou interdits et les modalités de contrôle de ces installations.

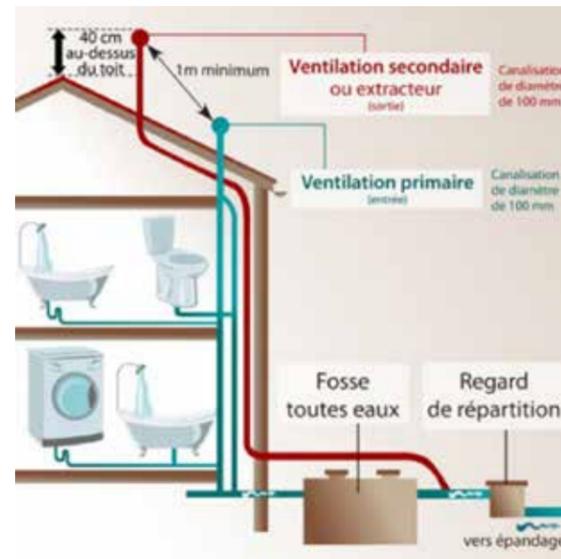
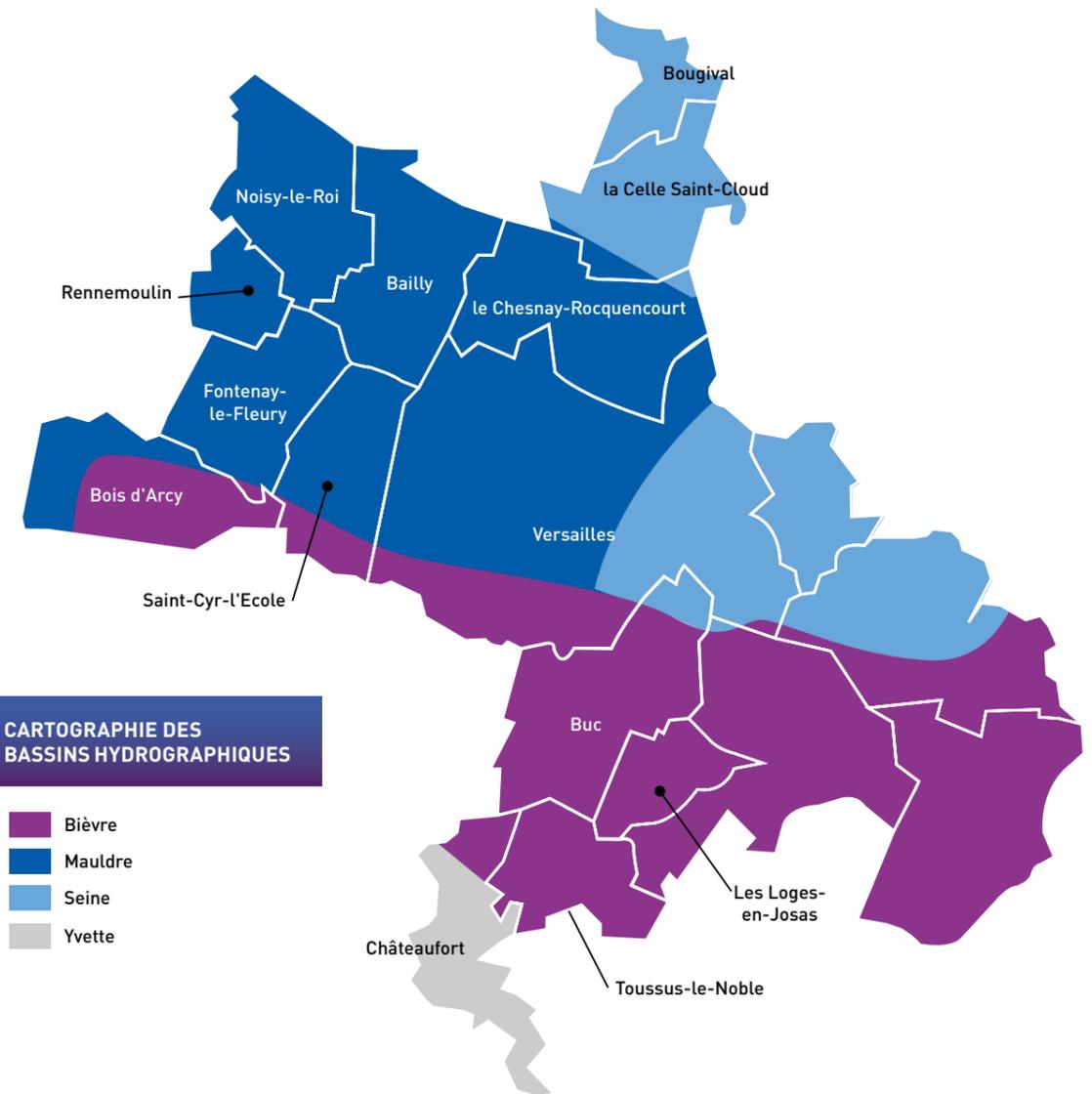


Schéma explicatif du règlement d'assainissement non-collectif



## • Les milieux aquatiques et la prévention des inondations

Dans le cadre de GEMAPI\*, Versailles Grand Parc en partenariat avec les intercommunalités concernées intervient sur 4 bassins hydrographiques. En 2021, les 5 EPCI\*\* Versailles Grand Parc, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Communauté de Communes de Gally-Mauldre, la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines et Grand Paris Seine et Oise, ainsi que les différents syndicats de rivière, ont travaillé au lancement d'une étude sur le bassin versant de la Mauldre. Celle-ci vise à établir un

diagnostic global sur le cours d'eau, avec pour finalité la mise en place d'un programme d'aménagement s'inscrivant dans un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

\*GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

\*\* EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale



# DÉPLACEMENTS

Les déplacements sur le périmètre de Versailles Grand Parc, comme sur l'ensemble du territoire national, ont encore été fortement impactés par la crise sanitaire. Les habitudes des usagers ayant évolué, les offres de transports collectifs et pistes cyclables ont été adaptées.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

### • L'offre bus

L'offre qui avait été réduite en raison de la crise sanitaire et notamment du confinement a été rétablie dans son intégralité en septembre 2021. Cependant, la fréquentation des transports en commun au plus fort de la reprise d'activité a atteint, en moyenne, 90% de celle observée avant la pandémie. Beaucoup d'usagers ont modifié leurs habitudes de déplacement et favorisé l'usage des mobilités individuelles.

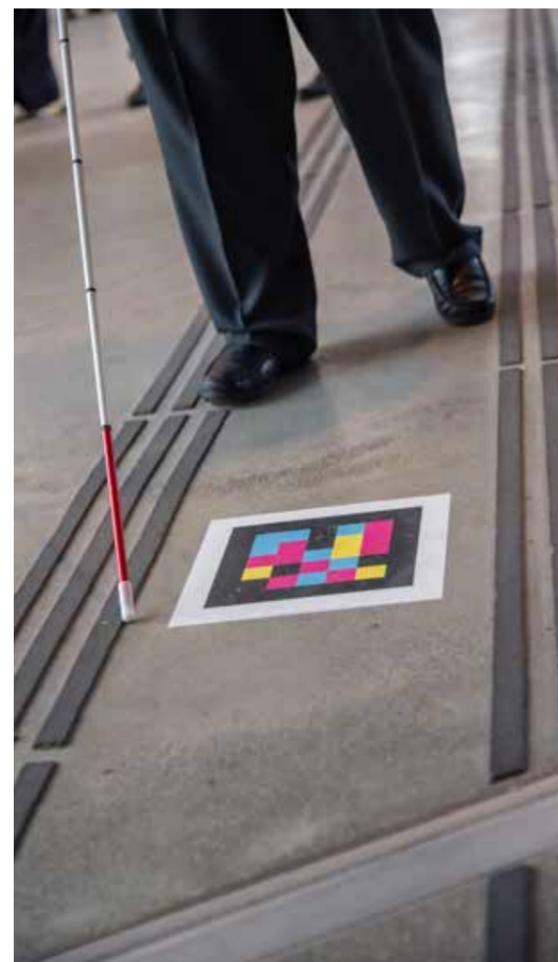
En parallèle, la mise en concurrence des réseaux de bus à l'échelle de la Région, pilotée par Ile-de-France-Mobilités, a été ouverte en 2021. L'offre sur le territoire de Versailles Grand Parc fait l'objet de deux lots qui seront attribués au cours des deux prochaines années.

L'expérimentation de bus hybrides électriques batterie/hydrogène menée par Versailles Grand Parc et Ile-de-France-Mobilités s'est poursuivie en 2021. Cinq bus sont désormais en service sur la ligne 6 (Versailles Satory Mobilab -Viroflay Gare Rive Gauche) et s'ajoutent aux 2 bus à hydrogène circulant sur la ligne 264 (Versailles Chantiers -Jouy-en-Josas) depuis 2019.

De plus, la quasi-totalité de la flotte de Vélizy-Villacoublay est désormais constituée de bus électriques Heuliez.

### • Les gares routières

L'Agglo qui assure la gestion des gares routières de Versailles Chantiers et de Vélizy 2 a renouvelé, en 2021, le marché de gestion de la gare routière de Vélizy. Il a été attribué à Keolis pour une durée de 3 ans.



### • L'intermodalité

Versailles Grand Parc en partenariat avec Île-de-France Mobilités, Keolis et l'Association Valentin Haüy a expérimenté la technologie Navilens afin de simplifier les déplacements des personnes déficientes visuelles dans les transports en commun. Ainsi au printemps 2021, à la gare de Versailles Chantiers, des QR codes « augmentés » ont été disposés le long des parcours reliant les quais des gares ferroviaire et routière. Le dispositif identifie également les bus à l'approche et indique les horaires des prochains passages en temps réel. Il a été complété par un plan bus en brail.

Cette technologie utilisée pour la première fois en France, pourrait être également mise en place à l'occasion des JO Paris 2024.

Versailles Grand Parc, Ile-de-France Mobilités et la Société du Grand Paris poursuivent les études d'intermodalité des gares de Versailles Chantiers et de Satory qui accueilleront la ligne 18 d'ici 2030.

Ces études visent à réorganiser les parvis de gare afin de faciliter les accès par les différents modes de déplacement (bus, piétons, vélos, voitures).

L'Agglo a également participé au suivi de l'étude d'intermodalité de la station « Allée Royale », dans le cadre des travaux de construction du T13 menés par Ile-de-France-Mobilités et la SNCF. Des essais de « marche à blanc » ont été réalisés en vue de la mise en service du T13 à l'été 2022.

## LES CIRCULATIONS DOUCES

Les deux dernières sections de la dorsale cyclable situées la première sur la commune de Jouy-en-Josas au niveau des « Bas-Près » ; la seconde dans la forêt entre Buc et Jouy-en-Josas ont été réalisées à l'été 2021. La dorsale cyclable qui s'étend sur 22 km de Villepreux à la vallée de la Bièvre en passant par l'Allée Royale est donc quasiment achevée.

Pour répondre à la demande croissante d'usage du vélo notamment pour les trajets domicile-travail, Versailles Grand Parc réalise des études de faisabilité de pistes cyclables sur des axes structurants du territoire. Ainsi, en 2021, 4 études ont été menées : la route du pavé de Meudon, qui relie Versailles à Vélizy-Villacoublay ; le secteur de la Départementale 7 entre le carrefour de la grille de Maintenon à Bailly et la cueillette de Gally ; le passage des arcades de Buc sur la Départementale 938 ; et la liaison entre la gare de Jouy-en-Josas et HEC sur la Départementale 446.

Un guide vélo destiné aux salariés des entreprises de la zone d'activités de Satory a été créé en 2021. Le document incite les collaborateurs à utiliser le vélo pour se rendre au travail en mettant en avant les itinéraires disponibles et les services proposés sur les parcours.

L'Agglo développe également des services à destination des cyclistes. Ainsi, 20 bornes de réparation vont être installées au printemps 2022 sur les communes du territoire. Ces bornes seront équipées de matériel de première nécessité (pompe et outillage) pour de petites réparations. Ce dispositif a été financé par Versailles Grand Parc et par la Région Ile-de-France dans le cadre de son budget participatif.



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans la perspective des Jeux Olympiques Paris 2024 et avec la volonté de créer des aménagements durables, Versailles Grand Parc et les partenaires associés ont mené de nombreux travaux et études dans la plaine de Versailles. L'Agglo a par ailleurs lancé deux nouveaux projets d'envergure, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et un diagnostic foncier sur l'ensemble des 18 communes.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

### • L'Allée Royale de Villepreux

Le permis d'aménager de la phase 2 du projet de restauration de l'Allée Royale de Villepreux a été accordé et a reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) en 2021. Les travaux de plantations d'ormes et de reprise du chemin de Villepreux, vont pouvoir se poursuivre sur 500 mètres environ dès le second trimestre 2022.

Au total, 293 ormes auront été plantés en 2020 et 2022, soit la moitié du projet de restauration.

Parallèlement, un dossier de Déclaration d'Utilité Publique pour la phase 3 qui s'étend du terrain des gens du voyage à l'A12, a été élaboré en 2021, afin d'assurer la maîtrise foncière des terrains, une enquête publique est prévue en mars 2022.



### • Acquisition d'entrepôts au Chesnay-Rocquencourt

En septembre 2021, les entrepôts « Rivolet », situés en bordure de l'Arboretum du Chèvreloup ont été rachetés pour 2,5 millions d'euros. Il s'agit de 2 300 m<sup>2</sup> de bâti occupés partiellement par des locataires. Plusieurs projets sont à l'étude dont une ressourcerie ainsi qu'une piste cyclable pour faire de ce lieu proche du Château, un espace convivial.

### Le Moulin de Saint-Cyr

Versailles Grand Parc a acquis en 2021 le Moulin de Saint-Cyr situé dans le périmètre dit du « triangle des infrastructures ». Suite à cette acquisition, un dossier de Demande d'Utilité Publique a été constitué pour la mise en œuvre du processus de libération des locaux.

A l'endroit du Moulin, une plateforme logistique dédiée à la retransmission des épreuves équestres des JO 2024 sera implantée dans un premier temps. Le site sera ensuite aménagé en parking paysager, espace multimodal pouvant accueillir les usagers du Tram13 et les randonneurs à pieds ou à cheval.

Dans ce cadre, l'étude paysagère commencée en 2020 a conduit à l'élaboration, en 2021, d'un plan guide qui propose une vision globale de de la grille Royale à l'A12 et du cimetière de Saint-Cyr-l'Ecole à Bailly.

Il constitue le document de référence commun à tous les partenaires impliqués, la SNCF, Hydreaulys, DIRIF, CD78, DRIEE, ABF, les communes de l'Agglo, Ile-de-France-Mobilités.



© Karine Péron Le Ouay



### • La Faisanderie

Les études de géotechnique en vue de la restauration du mur d'enceinte de la propriété se sont poursuivies en 2021. Le projet de compensation écologique des hectares réaménagés de la ZAC Satory Ouest et porté par l'EPAPS a également été précisé. Des milieux de prairie sèche vont notamment être recréés dans le cadre de la renaturation de ce vaste domaine naturel.

### • Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Le PPBE est une directive européenne relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement qui impose l'élaboration de cartes de bruit. Ces cartes représentent les zones à enjeux, où le bruit est détecté en raison de la présence d'infrastructures routière, autoroutière, ferroviaire, ou aéroportuaire par exemple et des zones dites calmes. En 2021, Versailles Grand Parc a réalisé, en partenariat avec toutes les communes, un diagnostic du bruit sur le territoire.

Celui-ci a été transmis aux concessionnaires concernés. Une consultation du public sur le diagnostic et le plan d'actions proposées pour réduire les nuisances sonores sera organisée en 2022. Versailles Grand Parc accompagnera ensuite les communes pour l'aménagement des zones identifiées.

### • L'étude foncière du territoire

Versailles Grand Parc a démarré en 2021 une étude foncière sur les 18 communes du territoire. Celle-ci, financée par l'Etablissement Foncier d'Ile-de-France et l'Etat, permettra de disposer d'un document cadre de stratégie foncière et d'avoir une vision globale des gisements fonciers. L'Agglo pourra ainsi orienter les décisions d'aménagement en répondant à la fois aux besoins des différentes communes tout en respectant l'équilibre entre la préservation des paysages et des terres agricoles, les besoins en habitat et le développement économique du territoire.

## Les sentiers de randonnées

Les boucles de la vallée de la Bièvre ont été ouvertes au public en avril 2021. Elles complètent l'offre de circuits de randonnées réalisée par l'Agglo dans la plaine de Versailles. D'autres projets similaires sont à l'étude sur les communes de Toussus-le-Noble et de Châteaufort.

La signalétique de 4 boucles de randonnées, Oberkampf, Côtes de Montbron, Serge Antoine et Aqueduc, a été implantée dans son intégralité en 2021. Ces circuits créés en concertation avec les partenaires associatifs des communes de Bièvres, Buc, Jouy-en-Josas, les Loges-en-Josas et Saclay sont labellisés PR (Petite Randonnée) par la Fédération Française de Randonnées. Des guides et des cartes sont disponibles en ligne sur le site de Versailles Grand Parc et dans les mairies des communes traversées.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Versailles Grand Parc a, en 2021, de nouveau mis tout en œuvre pour favoriser le rebond des entreprises, dans un contexte toujours contraint par la crise sanitaire. Le soutien et l'accompagnement des entrepreneurs, la création de nouveaux formats d'animations et de rencontres, la plateforme pour l'emploi Espace Talents et les sujets de redynamisation ont marqué cette année.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

### • L'attractivité du territoire

#### → Requalification de la ZAE de Buc-Les Loges-en-Josas

Une étude de requalification de la ZAE de Buc-Les Loges a été menée en 2021. A partir du diagnostic, qui a porté notamment sur les déplacements, un programme d'aménagement des espaces publics est proposé. La concertation avec les entreprises se poursuit début 2022 afin de redessiner certaines voiries et valoriser les offres de services tout en préservant la biodiversité et les flux liés aux activités des nombreuses entreprises présentes sur le périmètre.

#### → Etude d'opportunité pour créer une foncière commerce

Une autre étude sera lancée sur l'ensemble du territoire en 2022. Elle visera à mesurer l'opportunité de créer une foncière de portage pour encourager la revitalisation des commerces des cœurs de ville.

#### → Participation aux salons

En partenariat avec l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS), les trois communautés de Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Saclay et Versailles Grand Parc étaient présentes sous format dématérialisé à TECHINNOV ; l'évènement phare de l'innovation d'avril 2021.

Les 20 et 21 mai 2021, une édition 100% digitale du Paris-Saclay Spring coordonnée par l'EPAPS en lien avec les trois communautés d'agglomération (VGP, SQY et CPS) a rassemblé 80 exposants et proposé 25 conférences et 11 circuits d'innovation dans les centres R&D. Ce salon virtuel a suscité l'intérêt de 1 800 participants français et internationaux.

L'Agglo était également présente au SIMI en décembre 2021, sous la bannière de l'EPAPS et aux côtés de ses deux communautés voisines, Paris-Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines.



### • Le soutien et l'accompagnement des entreprises

#### → La Maison des Entreprises

La Maison des Entreprises (MDE) a, en 2021, joué encore pleinement son rôle d'accueil et d'orientation des entrepreneurs notamment avec sa cellule d'appui. Toutes les animations programmées ont été maintenues en ligne ou en présentiel pour aider les entreprises du territoire à effectuer leur rebond. Le bilan de l'année est toujours performant avec une structure à 100% occupée par 35 entreprises locataires représentant 110 emplois.

#### La plateforme pour l'emploi : Espace Talents

Mise en ligne en fin d'année 2021, Espace Talents est une plateforme dédiée au recrutement et à la formation sur le territoire. Le portail permet aux entreprises, TPE et PME en particulier, de sourcer des collaborateurs localement en publiant leurs offres d'emploi, leurs recherches d'alternants ou de stagiaires. Les candidats grâce à une ergonomie optimisée visualisent les postes à pourvoir et postulent directement auprès du recruteur. Le portail qui permet d'agréger les offres diffusées via d'autres supports donne accès à un vivier de plus de 10 000 emplois locaux dont ceux publiés par de grands institutionnels comme Pôle Emploi.

La plateforme est également conçue comme un média proposant actualités et informations locales : journées portes ouvertes, forum, job dating, salons... les dispositifs d'aide à l'emploi et à la formation.

Une importante campagne de communication à destination du grand public et des entreprises du territoire a soutenu le lancement d'Espace Talents.

Début 2022, les offres d'emplois publics provenant des communes de l'Agglo y ont été agrégées. Au cours de cette même année des évolutions, comme l'actualité des écoles par exemple, seront apportées à la plateforme. De nouvelles actions de communication seront déployées afin de faire vivre Espace Talents et dynamiser ce nouveau service véritable levier pour renforcer l'attractivité des entreprises.

Cet outil de valorisation pour la dynamique territoriale a été développé avec HelloWork, spécialiste des solutions digitales pour l'emploi et les collectivités locales.

[espace-talents.versaillesgrandparc.fr](https://espace-talents.versaillesgrandparc.fr)

L'Agglo a par ailleurs, renouvelé la mise à disposition de la plateforme Vivrou.com, l'assistant personnel digital qui facilite l'arrivée et l'emménagement des nouveaux arrivants et des salariés sur son territoire.

#### → Les Matinales des entrepreneurs

Par ailleurs, en 2021 Versailles Grand Parc a lancé en partenariat avec Entrepreneurs Pour La Planète\* les rencontres « Matinales des entrepreneurs ». Des TPE/PME sont invitées à venir « pitcher » devant des experts, des investisseurs et d'autres entrepreneurs pour présenter un projet de développement et obtenir leurs réactions en direct.

La thématique de la transition écologique des TPE / PME a été retenue cette année.

\*Le mouvement Entrepreneurs Pour La Planète a créé un nouvel écosystème où coopèrent des porteurs de projets environnementaux (structures de l'État, collectivités, associations...) et des chefs d'entreprise du territoire, sous la forme de mécénat de compétences.

Les Estivales des entreprises n'ont pu se tenir en 2021. En revanche, les équipes préparent l'édition 2022 programmée en juin.

Toujours pour rendre plus visible l'activité des entreprises, la Newsletter Vie Eco s'est dotée d'une nouvelle rubrique « Focus ». Ainsi chaque mois, le portrait d'un entrepreneur est mis en avant.

#### → La valorisation de l'innovation

Depuis 2021 Versailles Grand Parc adhère à la Communauté French Tech Paris-Saclay. Celle-ci vise à développer l'ancrage des entreprises technologiques, structurer le parcours entrepreneurial et recenser les événements et les lieux qui pourraient les intéresser. Dans ce cadre, des masters-classes ont été créées, réunissant startupper et institutionnels.

La French Tech assure également une présence aux permanences mensuelles du Pôle développement économique à la MDE.

Le rendez-vous Mobility&Energy Day programmé en avril 2022 s'inscrit dans cette dynamique autour des défis liés aux mobilités décarbonées.



# INGÉNIERIE DE LA DONNÉE

## PÔLE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Versailles Grand Parc a accéléré, en 2021, le déploiement du système de vidéo-protection avec l'implantation de nombreuses caméras et l'intégration de l'intelligence artificielle dans le dispositif. La structuration du territoire intelligent se met donc en place pour rendre le service public encore plus efficace et qualitatif.

### FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

#### • La vidéo-protection pour la sécurité et la fluidité du trafic

Le réseau de vidéo-surveillance a été très largement étoffé en 2021, tant par la mise en place de nouvelles caméras que par de déploiement d'outils facilitant la transmission plus rapide des informations. Le dispositif rendu encore plus performant avec la structuration du territoire intelligent facilite le déclenchement d'alertes, les interventions en temps réel et la régulation de la circulation.

En 2021, 10 communes ont bénéficié du déploiement du système de vidéo-surveillance qui compte 612 caméras opérationnelles sur le territoire. Ainsi depuis 2011, date du lancement du plan de vidéo surveillance, une cinquantaine de caméras ont été installées chaque année. Implantées à des endroits stratégiques, les abords de gares ou les entrées et sorties des centres urbains elles transmettent via les trois centres de supervision les images aux forces de police nationale et municipale qui y ont accès en temps réel. Celles-ci sont stockées pendant 10 jours, période durant laquelle elles peuvent être vues seulement sur réquisition du Procureur ou à la demande d'un particulier souhaitant vérifier s'il a été filmé. Elles sont ensuite détruites. En 2021, 500 extraits d'images ont été demandés par les services de la Justice.

L'intégration de l'intelligence artificielle au réseau de vidéo surveillance, rend les centres de supervision encore plus efficaces. Ainsi, les gênes à la circulation pouvant entraîner des situations dangereuses sont rapidement repérées et peuvent faire l'objet de verbalisation en temps réel. En effet, le Procureur de la République a autorisé les opérateurs à utiliser les caméras pour dresser des PV en cas d'infractions liées aux stationnements non autorisés, livraisons, transports de fonds ou double file.

Le dispositif de vidéo-verbalisation va être mis en place dans les 8 communes de l'Agglo qui en ont fait la demande.

#### • Le réseau de fibre privé de plus en plus dense

Le plan fibre de l'Agglo a pour vocation de mutualiser les infrastructures informatiques entre les mairies et de diminuer les coûts de gestion des serveurs. De plus, le réseau qui apporte le Très Haut Débit dans les locaux donne accès à des services plus performants et supporte également les flux des données de la vidéo-protection.

En 2021, la commune de Buc a été raccordée au réseau de fibre privé. Ainsi, 8 communes sont désormais reliées entre elles, Bailly, Bois-d'Arcy, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Toussus-le-Noble et Versailles.

Depuis 2018, 15 km de fibre ont été installés de mairie à mairie, 10 en voirie et 5 à l'intérieur des bâtiments.

En 2022, un nouveau plan fibre prévoit 35 km de fibres supplémentaires en 4 ans afin de raccorder toutes les mairies entre elles. L'objectif est donc de disposer à terme d'un réseau de transport complet et cohérent capable de supporter l'implantation de nouvelles caméras (350 prévues sur l'ensemble du territoire) et l'intégration du centre de supervision du Chesnay-Rocquencourt et les 250 caméras associées.

La transformation de l'organisation de la collectivité se concrétise aussi par une offre bureautique en ligne permettant une plus grande mobilité des agents et la dématérialisation progressive de la chaîne comptable, des marchés publics et des instances.



## HABITAT

Un nouveau Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHi) a été lancé en juin 2021. Il s'agit d'un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.

Parallèlement, pour répondre aux obligations législatives, Versailles Grand Parc s'engage dans la mise en place d'une Conférence Intercommunale du Logement (CIL), réunissant les principaux acteurs du logement social sur le territoire. Elle devra définir la politique intercommunale d'attribution des logements, à travers un document cadre.

En 2021, l'Agglo a garanti 1 433 logements pour un montant global de 31 816 570 €.

#### • L'intelligence artificielle au service du territoire

Le projet de structuration du territoire intelligent, défini en 2019, a été lancé en 2021. Il s'agit dans ce cadre de créer un observatoire de la mobilité, d'utiliser les données centralisées pour améliorer la sécurité et la fluidité sur les voies publiques, de réaliser des tests, d'utiliser le territoire comme un laboratoire.

Pour ce faire, les communes vont désormais pouvoir partager leurs retours d'expériences et mettre au point des solutions innovantes sur 4 thématiques prédéfinies :

- La sécurité : recherche intelligente d'images, centres de supervision, centralisation des alarmes des bâtiments, renforcement de partenariats avec la Préfecture
- La mobilité : stationnements innovants, bus hydrogène, autopartage, mobilités douces, fluidification du trafic... (cf page 24)
- L'énergie : économies d'énergie dans le domaine de l'éclairage public, gestion intelligente des bâtiments, mise en place de capteurs de présence (cf page 23)
- L'amélioration des services aux habitants, outils pour remonter les anomalies ou problèmes sur le terrain et intervenir plus rapidement.

# ÉCOLOGIE URBAINE

L'écologie urbaine, filière structurante des programmes d'actions de Versailles Grand Parc, vise à améliorer le cadre de vie des citoyens tout en limitant l'impact humain sur l'environnement. Dans ce cadre, l'Agglo soutient la mise en œuvre de projets dédiés au maraîchage urbain et périurbain contribuant à la résilience alimentaire du territoire.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

### • Le Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Plaine aux Plateaux initié en 2017 par des associations, collectivités locales et acteurs du monde agricole est mené en lien avec l'association Terre et Cité. Il a pour objectif de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité, pour tous, sur 77 communes des communautés d'agglomération de Paris-Saclay, Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Plaine de Versailles. Le PAT qui a été labellisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2021 est lauréat du Plan de Relance.

Cette distinction est assortie d'un montant de 600 000 euros qui ont été alloués au financement de trois forages pour l'irrigation agricole sur les communes de Bièvres, Fontenay-le Fleury et des Loges-en-Josas.

La démarche globale destinée à améliorer la résilience alimentaire du territoire s'articule autour de plusieurs axes : l'animation, la production et la transformation, la distribution et la consommation, la restauration collective, l'environnement et la sensibilisation des citoyens. Versailles Grand Parc intervient notamment sur la production et la transformation en accompagnant les projets d'implantation de cultures maraîchères. Une réunion d'information du public s'est tenue le 10 mars 2022 à Fontenay-le-Fleury, journée officielle de lancement de la dynamique.

Des retours d'expérience sont régulièrement partagés entre les élus et les techniciens. En 2021, deux ateliers sur les projets d'agriculture urbaine et périurbaine et les projets participatifs ont été organisés. D'autres rencontres sont prévues en 2022 notamment sur le thème de la restauration scolaire.

En 2021 s'est également concrètement mise en place la convention de partenariat avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural). Celle-ci donne à Versailles Grand Parc l'accès à un observatoire foncier des ventes des espaces naturels et agricoles afin de les préserver.

### • Lien entre ville et agriculture

Versailles Grand Parc a renforcé son rôle de facilitateur de projets dédiés au maraîchage urbain et périurbain. L'Agglo intervient dans leur phase pré-opérationnelle en mettant en place des études de ressource en eau, d'intégration paysagère, de sols et de remise en état des terrains.

#### Aux Loges-en-Josas

Versailles Grand Parc a procédé en 2021, en partenariat avec l'école AgroParis Tech à la mise en place de cultures test sur une parcelle de 2,2 ha aux Loges-en-Josas. Elle fait suite aux études de ressources en eau, d'insertion paysagère du projet situé en Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF), et de qualité des sols menées préalablement par l'Agglo en 2020.

L'objectif est d'accueillir prochainement deux maraîchers qui pourront distribuer en circuit court les produits cultivés et favoriser ainsi le commerce de proximité.

#### A Bièvres

La transformation d'une parcelle d'environ 5 ha située dans le secteur de la Plaine de Gisy, sur la commune de Bièvres s'est poursuivie. En 2021, Versailles Grand Parc a participé à la remise en état du terrain, défrichage et apport de matière organique. Les maraîchers retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt exploiteront la parcelle selon les techniques de l'agriculture biologique.

#### A Jouy-en-Josas

Versailles Grand Parc a financé, en 2021, les études préalables à l'implantation d'un projet agricole sur la commune de Jouy-en-Josas. Les anciennes serres présentes sur le terrain d'environ 5 000 m<sup>2</sup> seront ainsi réhabilitées.

Tous les produits alimentaires cultivés ou fabriqués sur le territoire sont recensés sur une carte régulièrement mise à jour avec l'aide des associations Terre et Cité et de la Plaine de Versailles (APPVPA). Cette cartographie est consultable sur le site de l'Agglo.



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en 2020, Versailles Grand Parc a procédé en 2021, à plusieurs diagnostics et a mené, avec les communes du territoire, des actions en faveur de la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments. Outil de planification sur 6 ans, le (PCAET) a pour objectif d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

Le PCAET est une démarche obligatoire pour les communautés d'agglomération qui s'établit en plusieurs phases et doit produire, un diagnostic du territoire, un bilan d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) territorial, un bilan d'émissions de GES intrinsèque à l'organisation (VGP), une évaluation environnementale stratégique et un plan d'actions.

L'Agglo a présenté l'amorce du diagnostic territorial lors d'une réunion publique en octobre. Les actions concrètes à mettre en place :

- La mobilité et les transports
  - le verdissement des flottes de bus et des bennes de collecte des déchets
  - le déploiement des circulations douces
  - la réduction de l'usage de la voiture pour les déplacements domicile travail
- L'agriculture et les espaces naturels
  - la restauration des espaces naturels et agricoles
  - le lancement du Projet Alimentaire Territorial
- Les économies d'énergie et la production d'EnR (géothermie, méthanisation, hydrolienne...)
  - la sobriété énergétique du bâti (le programme Sequoia)
  - les éclairages public
- La gestion des déchets
  - la diminution du volume des déchets ménagers
  - la valorisation des déchets

Le diagnostic territorial est prévu pour septembre 2022. La finalisation du plan d'action quant à elle est prévue pour mars 2023. L'adoption du plan est planifiée pour septembre 2023. Des actions sont toujours menées en parallèle et seront intégrées à la démarche.

Toutes les informations relatives à l'avancement de la mise en œuvre du PCAET sont disponibles sur le site internet [www.versaillesgrandparc.fr](http://www.versaillesgrandparc.fr).

### • Réduire les consommations d'énergie dans le bâti

Le Ministère de la Transition Écologique a fixé en octobre 2021 les objectifs valorisés de réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup> au travers de 3 échéances : - 40% d'ici 2030, - 50% d'ici 2040 et - 60% en 2050.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, l'Etat accompagne les projets de rénovation et de réhabilitation des bâtiments des collectivités territoriales en finançant notamment les diagnostics, les études, l'instrumentation et certains travaux (Notamment grâce au Programme ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique).

Dans ce cadre, Versailles Grand Parc est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) SEQUOIA mené par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies), projet courant jusqu'à mars 2023 pour lequel l'Agglomération pilote et coordonne les acteurs impliqués sur le territoire. Tous les bâtiments publics feront l'objet d'un suivi fin des consommations énergétiques grâce à de nouveaux outils logiciels. De plus, les 150 bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> (350 000 m<sup>2</sup> au total) feront l'objet d'audits énergétiques et d'une instrumentation adaptée (capteurs communicants). L'objectif est de mettre en place des actions en faveur de l'efficacité énergétique et à plus long terme de maîtriser finement les consommations en énergie des bâtiments publics.



# MOBILITÉS INNOVANTES

Pour améliorer la sécurité des citoyens, la fluidité du trafic, la qualité de l'air et réduire la pollution sonore, Versailles Grand Parc en partenariat avec des entreprises et des organismes de recherches extérieurs développe et teste des outils d'Intelligence Artificielle. L'analyse des données permet de proposer des solutions d'aménagement pour tous les modes de déplacement.

L'ensemble des données recueillies sur le trafic, la fréquentation des transports en commun et des circulations douces, les cheminements des piétons ou encore le stationnement permet d'objectiver les situations, de dénombrer les flux des différents usagers, de réaliser des aménagements plus sécurisés et de proposer des trajets alternatifs.

Ainsi, avec les acteurs du territoire (Air Liquide, TRANSDEV, VEDECOM, UVSQ...le Cluster Paris-Saclay) et des entreprises telles que WAZE, l'Agglo travaille à la mise en place de solutions innovantes comme notamment l'écroulement des heures de pointe. En effet, la majorité des déplacements enregistrés sur le territoire concerne les trajets domicile/travail ou domicile/étude. Le lissage de ces heures, étudié en partenariat avec les

établissements scolaires et les entreprises, pourrait contribuer significativement à la décongestion du trafic.

De même, l'amélioration de la logistique urbaine, en intégrant mieux les activités de livraison dans l'espace public est un levier d'action puissant pour rendre la ville plus agréable à vivre pour tous. Pour répondre à cet objectif, Versailles Grand Parc a rejoint en 2021 le programme INTERLUD (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable) qui vise à développer les transports de marchandises décarbonés et plus économes en énergie.



# COMMUNICATION

Versailles Grand Parc a poursuivi, en 2021, le déploiement de sa communication digitale avec le déploiement de solutions techniques comme pour le recrutement avec la –plateforme Espace Talents- ou le tri des déchets – avec l'Appli T.R.I. VGP et sa web'app. La visibilité de l'Agglo est également montée en puissance sur les réseaux sociaux grâce à l'apport de contenus plus dynamiques et plus visuels.

## FAITS MARQUANTS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

### • Fête du Vélo

Événement national, la Fête du Vélo a pour objectif de développer la pratique du vélo, de promouvoir la mobilité douce tout en découvrant le patrimoine historique et culturel des territoires. Ainsi, le 4 juillet 2021, Versailles Grand Parc et les communes de Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay ont organisé la 2<sup>ème</sup> édition de la Fête du Vélo. Neuf parcours ont été proposés en format libre ou accompagné par des éducateurs sportifs et des bénévoles des associations locales de vélos. De multiples animations à l'arrivée Pièce d'Eau des Suisses à Versailles ont accueilli les participants dont entre autres réparation et gravage de vélos, vélos originaux ou pour les enfants, vélo-smoothies. En amont de cette manifestation conviviale des affiches, flyers et kit de communication ont été largement diffusés à toutes les communes de l'Agglo.

Une belle occasion de célébrer le cyclisme dont l'une des épreuves des Jeux Olympiques Paris 2024 se déroulera dans la ville de Versailles.

### • Festival Electrochic #5

Le 5<sup>ème</sup> festival de musique électro de l'ouest parisien s'est déroulé du 11 au 13 mars 2021 dans un format 100% digital. Pour cette édition, Versailles Grand Parc a notamment accompagné les communes du territoire sur la mise en place des captations et du dispositif de vote du public lors du traditionnel Tremplin. Relayé sur plusieurs réseaux sociaux simultanément sur Facebook et Youtube, l'évènement a rencontré un vif succès avec 46 541 utilisateurs et 16 809 visionnages des vidéos live (chiffres arrêtés en janvier 2022).

### • Lancement de la saison culturelle et artistique 21/22

En octobre 2021, pour la première fois, la saison culturelle et artistique a été présentée à l'auditorium du Conservatoire. Lors de la soirée destinée à promouvoir toutes les manifestations et enseignements proposés dans les communes de l'Agglo, le guide des programmes a été distribué puis mis en ligne. En complément, toutes les informations concernant la saison sont disponibles sur le site internet et la page Facebook de Versailles Grand Parc. Les actualités plus spécifiques au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc sont en outre disponibles sur une nouvelle page Facebook dédiée et créée en fin d'année 2021.

### • Versaillesgrandparc.fr et les réseaux sociaux

La stratégie digitale de Versailles Grand Parc s'est concrétisée en 2021 par la mise en place des solutions techniques plus performantes dédiées à des thématiques spécifiques comme la plateforme Espace Talents pour le recrutement (Cf page 18) ou encore l'Appli T.R.I. VGP et sa web'app pour l'information pratique sur les déchets (cf page 8).

Elles viennent enrichir le site web de l'Agglo plus centré sur les informations institutionnelles et les publications, newsletters, guides culturels et déchets, rapports d'activités. Celles-ci sont également mis à disposition dans les lieux de passage du public comme les mairies, les maisons de quartiers ou encore les centres culturels.

Sur les réseaux sociaux, une plus large part va être donnée aux contenus vidéos et aux campagnes sponsorisées comme pour Electrochic par exemple. Sur Facebook et Instagram, d'ores et déjà des vidéos mettent en valeur les sentiers de randonnées de l'Agglo. Cette orientation affirmée se poursuit en 2022.

### • 10 ans de L'agglo

Enfin, un événement interne rassemblant les Vice-Présidents et les agents de l'Agglo a été organisé en juin 2021. Près de 120 participants ont pu admirer lors d'une balade en Zodiac sur La Seine le berceau des impressionnistes à Bougival.

## LE WEB EN CHIFFRES

- 1 063 010 pages vues (-7,3%)
- 248 860 visiteurs (-4,54%)
- 7 928 fans sur Facebook (+13,13 %)
- 5 402 followers sur Twitter (+6,17 %)
- 2 274 followers sur Instagram (+28,47 %)
- 2 813 abonnés sur LinkedIn (+34,46%)
- 8 900 utilisateurs mensuels du widget Web T.R.I. VGP (décembre 2022)
- 2 727 applis T.R.I. VGP installées : iOS (1 680) et Android (1 047)

# RESSOURCES FINANCIÈRES

## LE BUDGET 2021

Trois faits ont marqué le budget 2021 :

- **des acquisitions immobilières importantes :**

La communauté d'agglomération a acquis deux ensembles immobiliers : le Moulin de Saint-Cyr d'une part, des entrepôts face à Parly 2 au Chesnay d'autre part.

- **l'unification des taux de cotisation foncière des entreprises :**

Le lissage des taux de cotisation foncière des entreprises entamée en 2010 s'est achevée en 2021. Le taux est désormais similaire dans les 18 communes.

- **la suppression de la taxe d'habitation des résidences principales :**

L'année 2021 est la première année où le produit de la taxe d'habitation des résidences principales est remplacée par une fraction de la TVA nationale, sans aucun lien avec les habitants du territoire utilisateurs des services publics de l'agglomération.

Versailles Grand Parc a maintenu des taux de fiscalité stables en 2021 sans aucun recours à l'emprunt.

60 % de la croissance fiscale intercommunale nette du FPIC est reversé aux communes membres soit sous forme de prise en charge de leur contribution à la péréquation, soit par le versement de fonds de concours d'investissement.

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de l'année 2021 s'élèvent à 182,1 millions d'euros. Elles se composent à 39 % des contributions fiscales des entreprises (71,6 M€), 22 % d'une fraction de la TVA nationale (41,5 M€) à 17 % des dotations et compensations versées par l'Etat (30,5 M€), à 16 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (30 M€) et à 6 % d'autres recettes liées à l'activité des services (8,5 M€).

### CHIFFRES CLÉS 2021

Des taux de fiscalité stables depuis 2010 et inférieurs à la moyenne régionale.

- **Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 5,39 %**  
Ce taux est unique sur 17 des 18 communes. Seul le taux du Chesnay continue son lissage jusqu'en 2023.
- **Taux de Cotisation Foncière des Entreprises : 18,86 %**  
2<sup>ème</sup> taux le plus faible parmi les communautés d'agglomération.  
Ce taux est unique sur les 18 communes.

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 173,8 M€ :

- 69 % sont des reversements de fiscalité (119,5 M€)
- 31 % correspondent à l'exercice des compétences (54,3 M€) avec principalement les ordures ménagères (29,5 M€) et l'enseignement musical (8,3 M€)

Les reversements de fiscalité aux communes comprennent les Attributions de compensation (91 M€), la neutralisation des effets de la taxe professionnelle (18,9 M€) et la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (9,5 M€).

### INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 17,9 M€.

Les principales dépenses d'investissement sont l'acquisition du Moulin de Saint Cyr (3,5 M€) en vue de sa démolition et de l'aménagement d'un parking paysager pour les JO de 2024, l'acquisition d'entrepôts au Chesnay (2,4 M€) générateur de revenus locatifs, le déploiement de la vidéoprotection et des liaisons de fibre optique entre les mairies (4,6 M€) et le versement de fonds de concours aux communes membres (1,9 M€).

Versailles Grand Parc n'a pas de dette au 31/12/2021. Mais un emprunt de 5 M€ a été contractualisé en décembre 2021. Sa mobilisation interviendra sur l'exercice 2022.



# RESSOURCES HUMAINES

## AU 31/12/2020

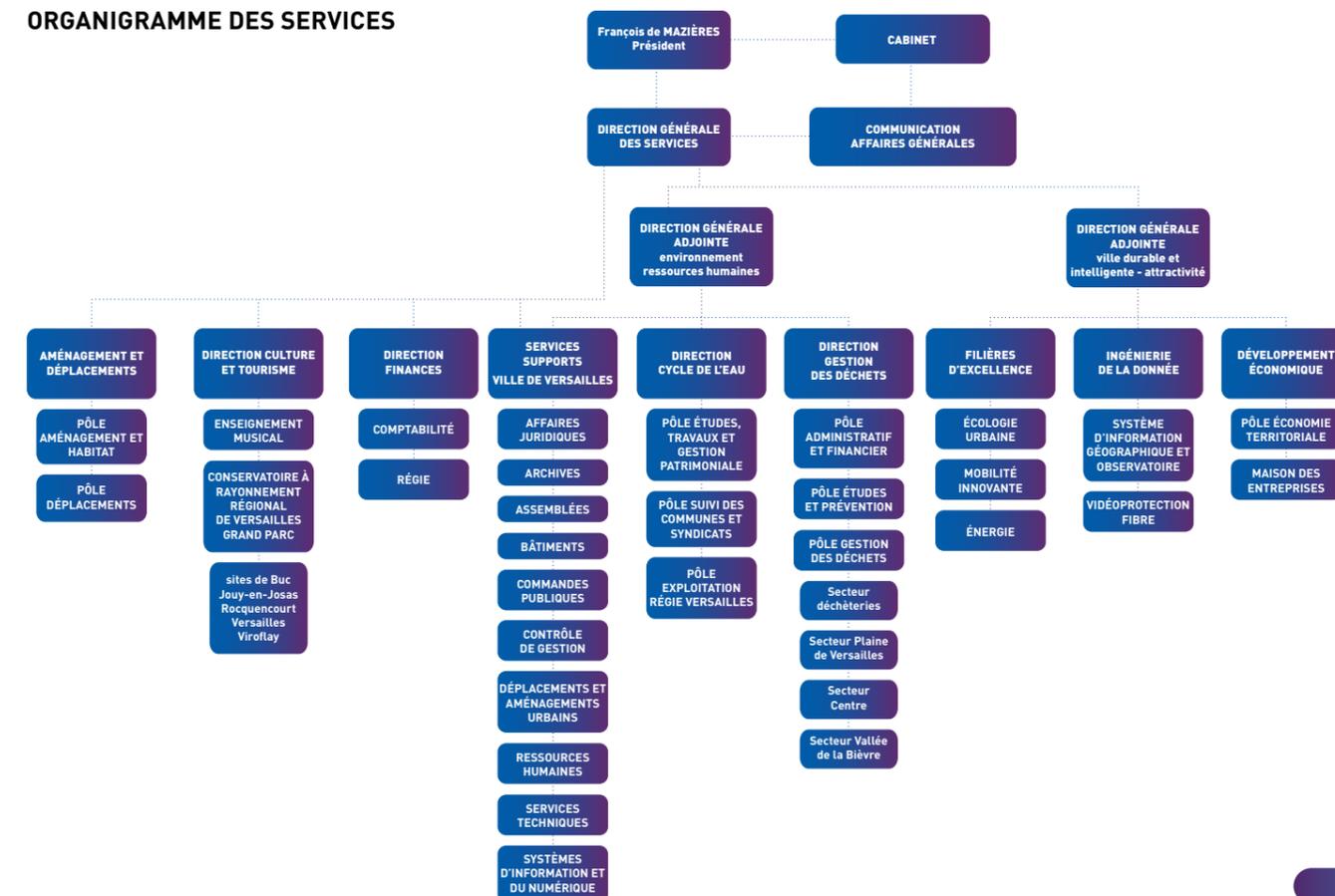
Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités liées à ses compétences, Versailles Grand Parc s'appuie sur 298 agents :

- 169 fonctionnaires soit 56,71 %, 103 contractuels soit 34,56 % et 26 agents sous statut Autres (vacataires, activités accessoires, apprentis, étudiants,...) soit 8,72%
- 166 femmes soit 55,70 % et 132 hommes soit 44,30 %
- L'âge moyen des agents est de 45 ans
- La masse salariale pour l'année 2021 est de :
  - 11 281 101 € sans le hors paie et le C2260 [GUSO]
  - 12 454 911 € avec le hors paie et le C2260 [GUSO]

### RÉPARTITION DES AGENTS

CATÉGORIE	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	FILIÈRE CULTURELLE	FILIÈRE TECHNIQUE	AUTRES	TOUTES FILIÈRES CONFONDUES
CATÉGORIE A	35,38 %	40,27 %	13,79 %	0 %	30,54 %
CATÉGORIE B	33,85 %	59,06 %	31,03 %	0 %	42,95 %
CATÉGORIE C	30,77 %	0,67 %	55,17 %	0 %	17,79 %
AUTRES	0 %	0 %	0 %	100 %	8,72 %

### ORGANIGRAMME DES SERVICES





Versailles**GrandParc**  
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922  
78009 Versailles Cedex

